

09553

Rec. int. Lég. sanit., 1993, 44, 1-206

Vol. 44 N° 1 1993

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

02223

Le Recueil international de Législation sanitaire, qui paraît trimestriellement en deux éditions distinctes, française et anglaise, comprend une sélection des législations sanitaires nationales et internationales, des études sur les problèmes actuels de législation sanitaire, une section NOUVELLES ET COMMENTAIRES, une section REVUE DES LIVRES ainsi qu'une section intitulée PARU DANS LA LITTÉRATURE. Le Recueil, dont la présentation a été entièrement refondue à partir du volume 32, fait suite à la rubrique « Lois et Règlements sanitaires », du Bulletin mensuel de l'Office international d'Hygiène publique, publié de 1909 à 1946.

Les journaux officiels et autres documents communiqués par les Etats Membres, en application de l'article 63 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, constituent la principale source d'informations du Recueil. Les textes législatifs sont, selon leur intérêt général, soit reproduits ou traduits, intégralement ou sous forme d'extraits, soit résumés, soit simplement mentionnés par leur titre.

Un index par matières est établi après la publication du dernier numéro de chaque volume.

Dans la mesure des possibilités, la Rédaction du Recueil peut, sur demande, fournir des photocopies des textes originaux. Les demandes doivent spécifier le titre du texte législatif et la référence bibliographique indiquée dans le Recueil.

Abonnement pour un volume..... Fr. s. 170.—
Le numéro Fr. s. 45.—
Prix sujet à modification sans préavis.

IX ISSN 0020-6563

© Organisation mondiale de la Santé, 1993

Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé bénéficient de la protection prévue par les dispositions du Protocole N° 2 de la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Tous droits réservés.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention de firmes et de produits commerciaux n'implique pas que ces firmes et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

IMPRIMÉ EN FRANCE

92/9507 - Granchamp - 1100

TABLE DES MATIÈRES

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis

	Page
INDEX CHRONOLOGIQUE	vii
LÉGISLATION	
I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES	1
A. Codes de la santé ou lois générales relatives à la santé, dispositions constitutionnelles et autres dispositions fondamentales	1
B. Organisation et administration des soins de santé	6
C. Aspects économiques des soins de santé	12
D. Recherche dans le domaine de la santé	13
E. Education pour la santé	16
F. Traités et autres instruments juridiques internationaux	—
II. PERSONNELS DE SANTÉ	16
III. ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SOINS DE SANTÉ	20
A. Hôpitaux et établissements apparentés	20
B. Services	21
IV. LUTTE CONTRE LES MALADIES ET SOINS MÉDI- CAUX	27
A. Maladies transmissibles	27
B. Maladies non transmissibles	33
C. Actes médicaux	34
V. SANTÉ BUCCO-DENTAIRE	—
VI. SANTÉ DE LA FAMILLE	36
A. Généralités	36
B. Santé de l'enfant	40
VII. REPRODUCTION HUMAINE ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE POPULATION	44

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
VIII. SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX PERSONNES HANDICAPÉES	45
A. <i>Soins aux personnes âgées et gériatrie</i>	45
B. <i>Soins aux personnes handicapées</i>	46
IX. SANTÉ MENTALE	47
X. LUTTE CONTRE LE TABAGISME, L'ALCOOLISME ET L'ABUS DES DROGUES.....	49
A. <i>Tabagisme</i>	49
B. <i>Alcoolisme</i>	—
C. <i>Abus des drogues</i> (stupéfiants, substances psychotropes et autres drogues engendrant la dépendance).....	53
XI. ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLES.....	55
A. <i>Questions générales</i>	59
B. <i>Questions professionnelles</i>	64
XII. DÉCÈS ET QUESTIONS APPARENTÉES	65
A. <i>La mort</i>	—
B. <i>Autopsies</i>	—
C. <i>Opérations mortuaires</i>	—
XIII. NUTRITION ET HYGIÈNE ALIMENTAIRE.....	65
A. <i>Nutrition</i>	65
B. <i>Hygiène alimentaire</i>	68
XIV. PROTECTION DES CONSOMMATEURS.....	73
XV. PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET ARTICLES MÉDICAUX.....	74
A. <i>Produits pharmaceutiques et apparentés</i>	74
B. <i>Médicaments traditionnels</i>	—
C. <i>Articles médicaux</i>	90
XVI. SUBSTANCES TOXIQUES, VÉNÉNEUSES ET AUTRES SUBSTANCES DANGEREUSES.....	91
XVII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.....	93
XVIII. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	98
XIX. RADIOPROTECTION	131

TABLE DES MATIÈRES

<i>Page</i>		<i>Page</i>
45	XX. PRÉVENTION DES ACCIDENTS	—
45	XXI. SPORTS ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES.....	133
46		
46	XXII. DONNÉES ET STATISTIQUES SANITAIRES	—
47		
49	<i>NOUVELLES ET COMMENTAIRES</i>	
49	Adoption par l'Association mondiale de Psychiatrie d'une « Déclaration et de points de vue sur les droits et la protection juridique des malades mentaux » ...	134
—	La Fédération internationale des Sociétés de la Croix- Rouge et du Croissant-Rouge adopte une décision sur le don du sang	136
53	Adoption en France, par le Comité consultatif national d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé, d'avis relatifs au génome humain et à la transfusion sanguine	137
55	Adoption par le Parlement européen de nouvelles résolu- tions sur des questions relatives à la santé et à l'en- vironnement	140
59	L'avenir de la législation relative à l'hygiène de l'environ- nement dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développe- ment (<i>A. S. Tolentino</i>)	145
64	Adoption par le Parlement européen d'une résolution sur une charte européenne des droits de l'enfant	147
65	Les ministres chargés de la protection de l'environnement adoptent « la Déclaration finale de la réunion ministé- rielle des Commissions d'Oslo et de Paris »	149
65	Adoption par l'Association médicale mondiale de déclara- tions, etc., sur divers sujets	153
68		
73		
74		
74	<i>REVUE DES LIVRES</i>	165
—		
90	<i>PARU DANS LA LITTÉRATURE</i>	193
91		
93		
98		
31		